

Ballade Dylan Chantonay: 7 avril 2019,

Vous avez convié notre association UNAFAM Vendée, ici représentée (par.....) à votre sortie moto en mémoire de Dylan. Nous vous en remercions et plus particulièrement Yannick et Nathalie.

Merci à tous pour votre générosité en faveur de notre association.

Lors de notre première rencontre, nous avons parlé de l'UNAFAM et de ses missions. Il nous a semblé que pour aujourd'hui, en mémoire de Dylan, et en présence d'amis, de parents, de copains, qui ont connu Dylan, l'ont aimé, ont partagé avec lui des temps forts, nous nous devons d'évoquer ce fléau, **le suicide**, qui atteint et anéanti chaque année des parents, des amis...une cité

Cette journée est festive, et pourtant, pour honorer Dylan osons parler de sa souffrance. Oui, il faut beaucoup souffrir intérieurement, pour vouloir mettre fin à sa vie. Cela, peu de personne le comprennent, c'est pourquoi, au nom de l'UNAFAM, nous nous faisons un devoir de l'évoquer.

Ne plus trouver en soi le goût, l'énergie, la force de vivre ... est une souffrance.

Pour honorer Dylan et toutes les personnes qui se suicident, osons parler de leur souffrance.

Le suicide entraîne la mort de près de 10 000 personnes par an en France et 200 000 tentatives de suicide sont recensées annuellement. (*psychiatrie : état d'urgence*)

Il représente la 2eme cause de mortalité chez les 15-24 ans (*observatoire national du suicide*)

Ainsi que l'indique le rapport de l'observatoire national du suicide, 300 000 personnes sont chaque année directement ou indirectement endeuillées par suite d'un suicide, **dans une relative indifférence générale**...Par comparaison, les accidents de la route ont provoqué la mort de 3 645 personnes en 2012 mais font pourtant l'objet d'une large prise de conscience et de grandes campagnes de sensibilisation.

Pourquoi n'en est-il pas de même pour le suicide ? la persistance des idées reçues explique en partie que ce sujet ne soit pas pris en considération à la mesure de l'enjeu de santé publique qu'il représente.

Le suicide est une question complexe aux causes multiples, délicat à appréhender et à aborder, qui fait peur et qui interpelle... le geste suicidaire est rarement évoqué lors d'une consultation médicale.

Pourtant, le phénomène est étroitement associé à l'existence d'un trouble psychique.

Des travaux ont démontré que plus de 90% des personnes qui attentent à leurs vies souffrent de troubles psychiques (*Neurosciences 2003*)

De nombreuses études internationales ont montré qu'une des principales causes de décès associés aux troubles psychiatriques est le suicide.

Cependant, il est nécessaire de prendre conscience que le suicide n'est pas une fatalité et que le prévenir est possible et s'impose. Des actions sont menées dans ce sens, porteuses d'espoir.

En mai 2018, le manifeste des 10 000 « lever le tabou du suicide pour mieux le prévenir » (pétition lancée par l'assoc. « PHARE-Enfants-Parents) rappelle 6 actions jugées prioritaires afin de mener une politique de prévention efficace et juste :

- Sensibilisation médiatique pour ne pas stigmatiser le suicide et les troubles mentaux.
- Sensibilisation au risque suicidaire de tous les acteurs en lien avec les jeunes
- Formation des médecins généralistes, des professionnels de santé et des acteurs médico-sociaux au repérage de la crise suicidaire
- Lutte contre toutes les formes d'incitation à l'autodestruction notamment sur internet
- Amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients en milieu psychiatrique ainsi que de l'entourage
- Soutien financier pérenne aux associations et leur intégration à la mise en œuvre de la politique de prévention nationale

En janvier 2019, Agnès Buzyn, notre ministre de la santé, s'exprimait ainsi (*congrès de psychiatres : l'encéphale*) concernant la prévention du suicide :

« Axe 1, sur la promotion du bien être mental, la prévention et le repérage de la souffrance psychique, des troubles psychiques et du suicide ; ces actions ont avancé et j'en citerai trois qui sont programmées »

1) L'expérimentation « **Ecoute'Emoi** » est lancée dans 3 régions : Ile de France, grand est et **Pays de Loire**. Elle organise le repérage et la prise en charge de la souffrance psychique chez les jeunes de 11 à 21 ans et elle **autorise un forfait de 12 séances** financées chez un psychologue libéral.

2) Le projet « **premiers secours en santé mentale pour les étudiants** » se poursuit, en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur, 4 ARS et 4 universités.

Il s'adresse aux étudiants dans une logique d'aide par les pairs, via une formation sur le modèle des « gestes qui sauvent ». La première formation test aura lieu à Clermond- Ferrand au premier trimestre 2019.

3) Au nombre des actions de prévention du suicide, le déploiement par les ARS du **dispositif Vigilans** de recontact des suicidants se poursuit.

Ce dispositif aujourd'hui déployé dans 5 régions (Nord, Normandie, Bretagne, Montpellier, Nîmes) sera déployé dans 12 régions fin 2019 et généralisé en 2020.

« Enfin, pour donner aux questions de santé mentale l'ampleur qu'elles méritent, je souhaite que la France organise en 2020 « le sommet mondial sur la santé mentale ».

Pour conclure, sachez que nous, UNAFAM en Vendée, voulons participer à cette lutte. C'est pourquoi nous sommes 2 bénévoles à nous être engagées pour suivre une formation, intitulée « **Formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire** ».

Cette formation sur 2 jours se déroulera à la Roche sur Yon en mai prochain, elle est proposée par l'ARS et l'Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole des Pays de la Loire.

(Que le goût du sport et la chaleur de l'amitié reprennent pleinement leur place pour cette journée à la mémoire de Dylan. Merci à tous)